N° 276 — CXXVIIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 22 Novembre 1893

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

# VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

**Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche**

*LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE*

**ABONNEMENTS**

| | 1 AN | 6 MOIS | 3 MOIS |
|---|---|---|---|
| La Feuille prise au bureau | 6 — | 3 20 | 1 80 |
| » rendue franco par la poste | 8 — | 4 20 | 2 30 |
| » » » » la poste | 9 — | 4 70 | 2 60 |
| Union postale, par 1 numéro | 25 — | 13 — | 6 75 |
| » par 2 numéros | 20 — | 10 50 | 5 50 |

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse : 50 centimes.

**CHEMINS DE FER**

| DÉPARTS POUR | | | | | | | | ARRIVÉES DE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| — | 4 40 | 7 23 | 8 — | 9 45 | 10 50 | 1 47 | 3 45 | 5 13 | 7 40 | BIENNE | 7 10 | 10 20 | 11 20 | 1 05 | 4 — | 5 13 | 7 22 | 8 13 | 9 — | 10 43 |
| — | 7 18 | | 11 25 | 1 15 | 4 35 | | 7 45 | 9 08 | LAUSANNE | 7 45 | 9 40 | 10 35 | 1 15 | 3 38 | 7 30 | 10 38 | | | | |
| — | 7 53 | | 11 40 | 1 25 | 5 22 | | 8 18 | — | PONTARLIER | 7 18 | 9 26 | 3 30 | 7 05 | 11 — | — | | | | | |
| — | 7 58 | | 10 47 | 1 48 | 4 05 | | 8 — | — | LOCLE | 7 08 | 10 46 | 12 51 | 3 34 | 7 13 | 9 03 | — | | | | |

Départs pour Bateaux à vapeur Arrivées de

— | 8 10 | — | 4 20 | MORAT | — | 7 45 | — | 3 50 |
4 soir — 8 — matin

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DÉP. | 7 44 | 9 58 | 12 14 | 1 50 | 4 14 | 6 01 | 7 45 | 10 10 |
| ARRIV. | 7 38 | 9 28 | 12 08 | 1 47 | 3 25 | 5 55 | 7 41 | 10 07 |

**ANNONCES**

| Cantonales | | Non Cantonales | |
|---|---|---|---|
| De 1 à 3 lignes | 0 50 | La ligne ou son espace | 0 15 |
| » 4 à 5 » | 0 65 | Répétition | 0 10 |
| » 6 à 7 » | 0 75 | | |
| » 8 lignes et au delà, la ligne | 0 10 | Réclames | 0 20 |
| Répétition | 0 08 | Avis mortuaires, minimum | 2 — |

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

IMPRIMERIE

**H. WOLFRATH & Cie**

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Travaux administratifs

ACTIONS. OBLIGATIONS. CHÈQUES

*Circulaires, etc.*

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

**Bulletin météorologique — NOVEMBRE**

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

| JOURS | Tempr. en degrés cent. MOYENNE | MINIMUM | MAXIMUM | Baromètre MOYENNE | Eau tombée | Vent domin. DIR. | FORCE | ÉTAT DU CIEL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 21 | + 1.6 | - 0.8 | + 2.8 | 721.0 | 0.2 | NE | moy. | couv. |

Neige fine mêlée de pluie fine intermittente jusqu'à 1 h. Le soleil perce pour un moment à 10 h.

**Hauteurs du Baromètre réduites à 0**

**suivant les données de l'Observatoire**

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714mm,0.

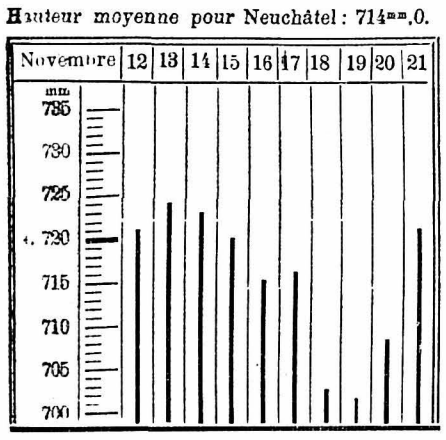


**STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 | — 3.3 | — 4.4 | — 0.1 | 655.8 | | NE | faibl. | couv |

Soleil perce à 9 h. ½ et brille ensuite par moments. Brouillard de 11 h. ½ à 12 h. ½. Le ciel s'éclaircit de 2 à 4 h. Alpes visibles vers le soir.

*7 heures du matin.*

| | Altitude. | Temp. | Barom. | Vent. | Ciel. |
|---|---|---|---|---|---|
| 21 nov. | 1128 | —3.4 | 662.8 | N.-E. | Couv. |

**NIVEAU DU LAC :**

Du 21 novembre (7 h. du m.) : 429 m. 320
Du 22 » 429 m. 340

## PUBLICATIONS COMMUNALES

### COMMUNE DE NEUCHATEL

## CONCOURS

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux de creusage, terrassements, maçonnerie, charpenterie, couverture, ferblanterie, menuiserie, gypserie et peinture, serrurerie, poêlerie et pierre factice, nécessaires pour la construction de trois maisons à bon marché au Faubourg des Parcs. Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges au Bureau des Travaux publics de la Commune, où les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 25 courant, à midi.

Neuchâtel, le 18 novembre 1893.

*Direction des Travaux publics.*

### Commune de Neuchâtel

## BATTAGE DE TAPIS

En exécution d'une décision du Conseil communal, la Direction de Police informe le public :

1° **Que le battage des tapis est interdit aux Berces.**

2° Qu'aux emplacements ci-après :

**Au Port, Quai Est,** sur la balustrade au-dessus de l'étendage des filets de pêcheurs, et

**Au Quai Osterwald,** sur la balustrade, le battage des tapis ne devra plus se faire le soir, mais seulement pendant l'heure qui précède le sonnage de la cloche du matin.

Le battage des grands tapis est autorisé pendant la journée sur l'emplacement **au Nord des Bains de la Maladière.**

Les contrevenants seront passibles d'une amende de 2 francs.

Neuchâtel, le 18 novembre 1893.

*Direction de Police.*

## IMMEUBLES A VENDRE

## VENTE DE VIGNES

### à PESEUX

Le samedi 9 décembre 1893, dès 8 heures du soir, à l'hôtel des XIII cantons, à Peseux, **M. Charles Matthey,** à Peseux, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

I. *Cadastre de Peseux.*

| Art. | | Mètres. | Ouvriers. |
|---|---|---|---|
| 402. | Aux Pralaz, vigne de | 420 | (1,192). |
| 608. | A Sompoirier, » | 403 | (1,143). |
| 121. | Aux Pralaz, » | 423 | (1,200). |

II. *Cadastre de Corcelles-Cormondrèche.*

| Art. | | Mètres. | Ouvriers. |
|---|---|---|---|
| 1116. | Les Arniers, vigne de | 780 | (2,214). |
| 1117. | » » | 650 | (1,845). |
| 1118. | » » | 876 | (2,487). |
| 931. | A Porcena, » | 590 | (1,674). |
| 1510. | A Bosseyer, » | 570 | (1,618). |
| 315. | Les Arniers, » | 540 | (1,532). |

III. *Cadastre de Neuchâtel.*

Art. 1772. Aux Noyers Jean de la Grange, vigne de 824 mèt. (2,339 ouv.)
» 1172. Aux Ravines, vigne de 709 mètres (2,013 ouvriers).

L'exposant se prononcera séance tenante sur l'échute.

Pour visiter ces immeubles, s'adresser au propriétaire, à Peseux, et pour les conditions en l'**Etude du notaire F.-A. DeBrot, à Corcelles.**

## IMMEUBLE A VENDRE

### à CRESSIER

Pour sortir d'indivision, l'hoirie de feu Charles-Alexandre Ruedin, à Cressier, exposera en mises publiques, samedi 25 novembre, à 7 h. du s., à l'hôtel de la Couronne, à Cressier, le bâtiment situé à la rue Basse, à l'usage de restaurant, boulangerie et épicerie, plus 2 logements. S'adresser, pour visiter la propriété, à M. Julien Persoz, boulanger au dit lieu.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

## VENTE DE BOIS

La Commune de Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, dans sa grande forêt, le lundi 27 novembre prochain, les bois suivants :

63 billons chêne,
64 stères »
650 fagots »
6 stères sapin et hêtre,
123 billons sapin,
5 » pin,
1 palanche de pressoir,
30 demi-toises mosets,
645 fagots sapin.

Le rendez-vous est à la maison du garde-forestier, à 8 ½ heures du matin.

Peseux, le 20 novembre 1893.

*Conseil communal.*

On vendra par voie d'enchères publiques, **le jeudi 23 novembre 1893, dès 9 heures du matin, passage de la Rue des Moulins, devant le n° 16,** divers objets mobiliers, savoir : 1 commode bois dur en deux corps, 1 table de nuit, 1 petite table carrée, 1 fauteuil, 1 lit de camp, 2 matelas, couvertures, duvet, lingerie, 2 malles contenant des livres, 1 collection de cachets de cire, des anciens sceaux, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 128, 129 et 258 de la loi sur la poursuite pour dettes.

Neuchâtel, le 17 novembre 1893.

*Office des faillites.*

## Enchères publiques

### à CORTAILLOD

**le 9 décembre 1893, à 9 heures du matin.**

**Le samedi 9 décembre 1893, dès 9 heures du matin,** l'hoirie de dame **Adeline Henry** née **Godet,** vendra aux enchères publiques, dans le domicile de dame Henry, à Cortaillod, les objets suivants :

**7 lits complets** : bois sapin et en bois dur, paillasses à ressorts, matelas bon crin et crin végétal, duvets, etc., etc.

**Meubles de salon** : 6 chaises rembourrées, 2 canapés, 2 fauteuils, 11 tableaux et 2 grandes glaces, 1 bureau en bois dur, 3 commodes, 5 tables carrées en sapin et en bois dur, 1 lavabo, 4 tables de nuit, 7 buffets en sapin et en bois dur, à un et à 2 corps; 1 pupitre, 1 machine à coudre, des chaises et des tabourets, 1 décrottoir neuf, 1 lampe suspension neuve.

**Batterie de cuisine** : 2 potagers avec accessoires; de la vaisselle, des lampes, des bouteilles et d'autres objets dont le détail serait trop long à énumérer.

Il sera accordé un terme pour le paiement.

## ANNONCES DE VENTE

**LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES**

**NEUCHATEL**

**Pierre Maël.** — *Ce qu'elle voulait,* 3 fr. 50.
**Johannes Spyri.** — *Dans les Alpes,* 2.50.
**Carmen Sylva.** — *La Servitude de Pélesch,* conte autobiographique, traduit par **L. Bachelin** et **J. Brun,** 3 fr. 50.
**Charles Fuster.** — *Louise,* roman lyrique, 3 fr. 50.
**E.-M. de Vogüé.** — *Cœurs russes,* 3 fr. 50.
**François Coppée.** — *Œuvres en prose* (1873-1890), éd. illustrée de 300 dessins par **F. de Myrbach.** . . 15 fr.
**Almanach Kneipp** 1894 . . 60 cts.

***ATTENTION !***

Le soussigné se trouvera **demain jeudi** sur la **Place du Marché de Neuchâtel,** avec de la viande d'un bon cheval.

**Eugène MOULIN, boucher,**
**Boudry.**

On achète toujours des chevaux pour la boucherie.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
*Fondée en 1833.*

**A. JOBIN**

Successeur
**Maison du Grand Hôtel du Lac**
**NEUCHATEL**

**Bon dessert économique** recommandé aux ménagères

***BISCOTINS MATTHEY***
*Rue des Moulins 19.*

**BEURRE CENTRIFUGE**
**extra**
AU MAGASIN DE COMESTIBLES
**Charles SEINET**
**8, Rue des Epancheurs, 8**

**BOIS DE MÉLÈZE**

en toutes dimensions, et **échalas mélèze** premier choix, chez **Edouard Rouiller, à Martigny.**

DÉPOT DE FABRIQUE
DE
**COUVERTURES EN LAINE**

Par suite d'un très fort achat, toutes les couvertures en laine sont mises en vente **aux véritables prix de fabrique.** Choix unique et complet jusqu'aux qualités les plus fines.

**Couvertures** en laine, grises, à . . . . . **1.25, 1.86, 2.25**
très grandes, à . . . . . **2.90, 3.90, 4,85**

**Couvertures** **pure laine,** rouges (val. 9.50), à . . . . . **4.80**
blanches et rouges, à **5.80, 6.80 ;** pour lits à 2 personnes, **7.80, 8.80 ;** en laine mérinos fine, à **9.80, 12.50,** jusqu'à . . . . . 19.50

**Couvertures** **jacquard couleurs,** nouveautés, pas salissant, comme occasion, à **13.80, 15.80** & **18.75** **(val. 20.— à 32.—)**

**Encore un lot de couvertures tachées** (petites taches), extra belle qualité, **33** % en-dessous du prix de fabrique.

**Tapis lits** blancs et couleurs, pour lits à 2 personnes, à . . **2.95, 3.25, 3.75, 4.50, 5.80** & **7.80**

Enorme choix de **tapis de table** achats d'occasion, ⅓ en-dessous du prix, à 0.85, 1.45, 1.65; avec flocons et cordon, à 2.90, 3.50; avec fil d'or **(val. 6.— à 10.—),** à **3.90,** 4.85, 5.80; extra riches (val. 10.— à 28.—), à 6.85, 7.80, 9.80, 11.80 & 14.50.

**Descentes de lits** **à 0.45;** fortes, avec fleurs, etc., à **1.95, 2.25, 2.50 ;** extra, **2.75, 4.85, 5.90,** jusqu'à 12.85.

**Milieux de salons** riches, à . . . . . **9.80, 12.80, 19.80** & **28.50**

**Milieux de salons** en peluche laine, (val. 35.— à 68.—), à **17.50, 29.80;** extra belle, 200/290 cm. (val. 80.—) à **39.80** & **45.50.**

**Tapis ficelle** à . . . . . **0.38, 0,55, 0.65, 0 75, 0,95** & **1.10**

**Tapis matting** coco et laine, à . . . . . **1.25, 1.45, 1.90** & **2.45**

**Tapis moquette** laine (valant de 2.50 à 5.80), à . . . . . **1.55, 1.95, 2.25, 3.45, 3.75**

**Gilets de chasse** (spencers), à 1.35; pour hommes, à 2.50, 2.90, 3.50 jusqu'à la plus belle qualité.

**Châles russes** à . . . . . 2.50, 2.90
extra beaux, à 3.90, 4.85
jusqu'à . . . 9.85

**Pélerines** en peluche et astrakan, à **1.25, 1.95, 2.75, 3.90 4.80** et . . . . . 5.90

**Flanelle** pure laine, à **0.75, 1.35, 1,50, 1.90** et 2.10.

**Flanelle coton** imprimé et rayé, à **0.35,** 0.65, 0.75, 0.95.

**Caleçons & Camisoles** à **0.75, 0.95, 1.45, 1.85, 2.25, 2.90, 3.50,** jusqu'à. . . . . 7.50

1200 **Jerseys** depuis . . . . . **1.45**

**Corsets** élégants, à **0.95** jusqu'à. . . 12.50

**Rabais** sur toutes les **nouveautés et tissus en laine.**

**Rabais** sur les **ROBES** pure laine de la saison.

**A LA VILLE DE NEUCHATEL**

**24, RUE DU TEMPLE-NEUF, 24**

# EXPOSITION DE CADRES POUR PHOTOGRAPHIES

**PAPETERIE F. MEMMINGER,** rue de l'Hôpital n° 22

Pendant huit jours, durée de l'exposition, tous les cadres en magasin seront vendus à des prix exceptionnellement bas.

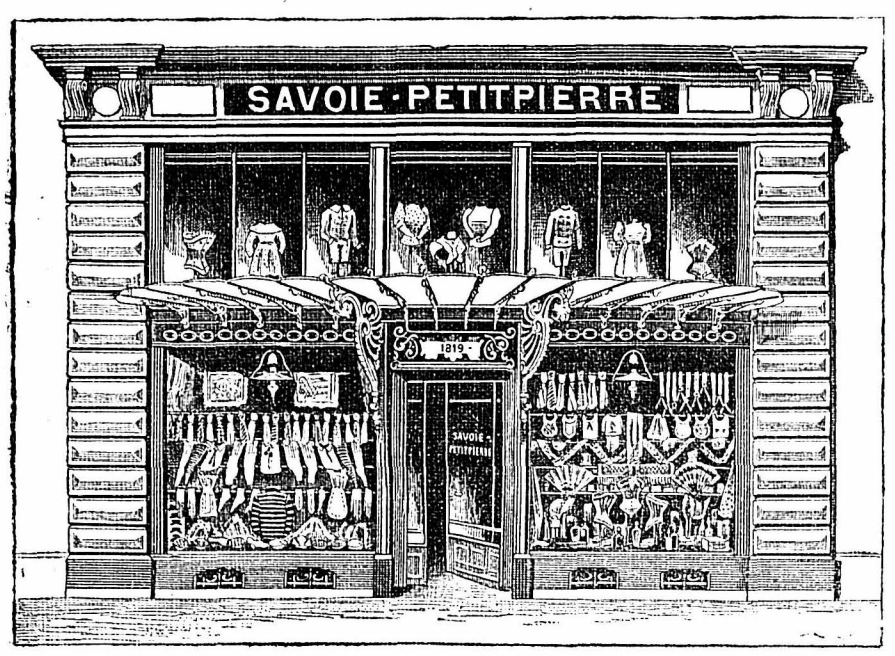


LE MAGASIN

## SAVOIE - PETITPIERRE

est très bien assorti dans tous les articles d'hiver.

**TÉLÉPHONE ! — Prix très avantageux. — CHOIX IMMENSE !**

7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7
7, Epancheurs, 7

Tout le monde peut s'habiller cet hiver à moitié prix et avec les meilleures étoffes.

**PARDESSUS**

garantis bonne étoffe, doublés flanelle, dans toutes les nuances et les tailles jusqu'aux plus grandes, pour fr. 22, 25, 28, 30 et 33, au lieu de fr. 48, 55, 60, 66 et 70.

**COMPLETS**

en bon cheviot anglais, depuis 24 fr. à 40 fr., valant plus du double.

**PANTALONS**

depuis 6 fr., en grand choix; seulement le dernier genre en tissus et coupe; grand morceau avec chaque pantalon.

**7, Epancheurs, 7**

MANUFACTURE ET COMMERCE DE

## PIANOS

**HARMONIUMS**

**et autres instruments de musique**

*choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.*

**HUGO.-E. JACOBI**

**facteur de pianos**

**9, RUE POURTALÈS, 9**

rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

**NEUCHATEL**

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS :
**11, Rue du Parc, 11**

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
*Réparations et accords de pianos et harmoniums.*

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

**Pianos d'occasion à prix avantageux.**

Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner, Kaps, Görs et Kalmann, etc.

## Violons Italiens

Etant devenu propriétaire de la renommée **collection de Willmot, à Anvers,** je suis en état de vendre les instruments suivants, **garantis authentiques :**

2 Stradivarius,
1 Joseph Guarnerius del Jesu,
1 Nicol. Amati,
1 J. B. Guadagnini,
1 Ruggeri,
1 Hyr. Amati,
3 archets de Tourte, très fins,

et un grand choix de violons italiens de IIe et IIIe ordre. (F. à 135/11)

**F.-Ch. EDLER,** luthier,
**Francfort s/l. Mein, Alte Rothhofstrasse 6.**

## MÉNAGÈRES ! GOURMANDS !

*Demandez partout le*

**SURROGAT DE CAFÉ**

MARQUE DÉPOSÉE


## HUNZIKER

Composé des meilleurs **blés,** de **glands** et de **caramel,** ce surrogat **réunit** ainsi tous les **avantages hygiéniques** bien connus de ces matières, en évitant les désavantages de la plupart des autres suppléments en cours, et donne au café un (H. 10,117 Y.)

**goût excellent.**

*Préparation :* 2/3 de café,
1/3 de surrogat.

## Nouveauté photographique

Plaques donnant des tons bleus ou rouges pour épreuves positives sur verre, projections, etc.

| | $8\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}$ | $9 \times 12$ | $13 \times 18$ |
|---|---|---|---|
| Douz. | 3.— | 4.— | 6.— |

**Chez TH.-M. LUTHER**
**3, Place Purry, 3**

## MOUTONS ANGLAIS

A vendre 2 brebis portantes et une agnelle de 8 mois de race Oxfordshire-Southdown. — Superbes sujets. — S'adresser à Max Carbonnier, à Wavre.

# POUR CATÉCHUMÈNES

Grand choix de Jaquettes et Imperméables.
Robes noires unies et brochées. Jupons, Jerseys,
Tailles-blouses, Corsets.
**Marchandises fraîches à prix réduits.**

## AUX DEUX PASSAGES

**Rue St-Honoré 5 et Place du Gymnase**

## AU 1er ÉTAGE

**CHOIX CONSIDÉRABLE de MANTEAUX**
**Haute Nouveauté pour la Saison**
**IMPERMÉABLES JAQUETTES MANTES**

**Une Série de PALETOTS pour Dames**
**en drap chaud, seront soldés à 4 fr. 95 et 9 fr. 95 pièce.**

## Félix ULLMANN Fils & Cie

**succrs de Jacques ULLMANN**
18, Rue du Seyon, 18 — 9, Grand'rue, 9
NEUCHATEL

## GRANDS MAGASINS DU MONT-BLANC

**D'OCCASION :**

Une table à coulisses vieux chêne.
Une table ronde noyer poli
Deux fauteuils anglais, en velours.
Un canapé Louis XIV, étoffé avec tapisserie française.
Un canapé recouvert de damas grenat.
Six chaises de Vienne.

*Les fauteuils et le canapé Louis XIV ont peu servi et sont comme neufs.*

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis **90 centimes,** ainsi que des **POTAGES à la minute,**
chez **James BRUN,** *rue du Tertre.*
Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.

Houille de forge. | Houille flambante.

TÉLÉPHONE ! **J. LESEGRETAIN** TÉLÉPHONE !

19, Faubourg du Lac, 19
NEUCHATEL

GROS — DÉTAIL

**Anthracite. Charbon de foyard.** | **Coke. Briquettes.**

*On peut déposer les commandes chez* **M. Gaudard,** au Faubourg,
**Mme Chautems,** Tour de Diesse,
*et chez* **M. J.-Aug. Michel,** *marchand de cigares,* rue de l'Hôpital.

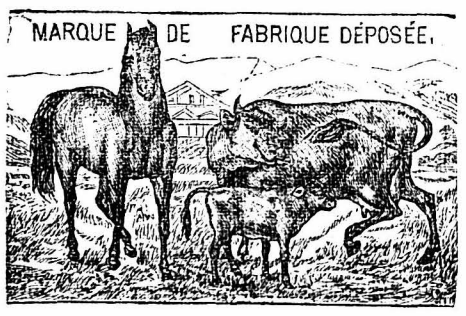


**Si vos vaches donnent peu de lait,** ajoutez au lécher une cuillerée de **Poudre cordiale suisse :** succès complets, témoignés par ceux qui en ont fait l'essai. — Excellente pour chevaux, bêtes à cornes et porcs, pour régler l'**appétit et la digestion,** contre **la toux** et **pour nettoyer** après le veau. — *Seul fabricant :* **M. JEBENS,** *pharmacien,* à Cernier (Neuchâtel), qui l'envoie **franco** en remboursement de 2 fr. 10 la boîte de 2/3 de kilo. — **Se vend 2 fr. dans les dépôts :** pharmacies Chapuis à Boudry et aux Ponts; Zintgraff, à Saint-Blaise; Imer, à Neuveville; Monnier et les autres pharmacies, à la Chaux-de-Fonds; Theiss et les autres pharmacies, au Locle.


10 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

# MON ONCLE ET MON CURÉ

PAR

JEAN DE LA BRÈTE

*(Couronné par l'Académie française.)*

La pluie avait cessé, les nuages s'étaient dispersés, et je proposai à Paul de Conprat de faire une promenade dans le jardin. Et nous voilà partis sans attendre de permission, suivis du curé qui nous lançait des regards presque sombres et pensait que sa chère brebis était en voie de perdition.

Nous courions comme des enfants dans l'herbe mouillée, nous trempant les pieds et les jambes en riant aux éclats. Nous causions, nous bavardions, moi surtout, racontant les événements de ma vie, mes petits chagrins, mes rêves et mes antipathies.

Oh ! la bonne, la charmante, la délicieuse soirée !

M. de Conprat grimpa dans un cerisier, et l'arbre, secoué violemment, laissa tomber sur moi toute la pluie dont il était chargé. La bouche pleine de cerises, et du haut de son cerisier, il s'écriait que les gouttes d'eau brillaient dans mes beaux cheveux comme une parure idéale et qu'il n'avait jamais rien vu de si joli.

« Et Suzon, me disais-je, qui prétend que c'est un homme comme un autre ! Est-il possible d'être aussi sotte ! »

Nous revînmes dans le salon, où l'on fit une grande flambée pour nous sécher. Assis à côté l'un de l'autre, Paul de Conprat et moi, nous continuâmes la conversation sur un ton mystérieux.

Ma tante, abasourdie par mon audace, ma liberté et la joie qui rayonnait sur mon visage, ne disait rien. Le curé, ravi de me voir contente, n'en était pas moins si vivement préoccupé qu'il oubliait de se mettre en tiers entre nous. Ah ! la bonne soirée !

Enfin, M. de Conprat se leva pour partir, et nous le conduisîmes dans la cour.

Il fit des adieux affectueux au curé et remercia ma tante; puis, arrivé à moi, il prit ma main et me dit à voix basse :

— J'aurais désiré que cette soirée n'eût jamais de fin, ma cousine.

— Et moi donc ! mais vous reviendrez, n'est-ce pas ?

— Certes; et dans peu de temps, j'espère !

Il approcha ma main de ses lèvres, et il faut vraiment que la nature humaine ait un fonds bien grand de perversité, car cet hommage fut pour moi un plaisir si nouveau, si vif et si parfait que j'eus l'idée incongrue de..., mon Dieu ! faut-il l'avouer ? — Oui, j'eus l'idée — que je n'exécutai pas — de me jeter à son cou et de l'embrasser sur les deux joues, malgré ma tante, malgré le curé qui nous surveillait comme un dragon d'une nouvelle espèce, comme un excellent dragon joufflu et débonnaire.

VII

Mon esprit, après le départ de M. de Conprat, vécut pendant plusieurs jours dans une espèce de béatitude qu'il me serait difficile de décrire. J'éprouvais des sensations multiples qui se manifestaient à l'extérieur par des gambades ou des pirouettes, car ce dernier exercice, durant un temps assez long, a été ma manière d'exprimer une foule de sentiments.

Quand j'avais bien pirouetté, je me jetais sur l'herbe, et, les yeux au ciel, je songeais à une quantité de choses tout en ne pensant absolument à rien. Cet état moral exquis, pendant lequel l'âme vit dans une sorte de somnolence, dans une tranquillité rêveuse qui ressemble au sommeil, quoiqu'elle soit très éveillée, m'a laissé le plus doux souvenir. C'est même de ce temps que date ma passion folle pour la voûte céleste, qui, depuis lors, m'a toujours paru digne de sympathiser avec mes pensées, qu'elles fussent tristes ou gaies, sérieuses ou légères.

Quand j'avais permis à mon imagination de s'égarer dans des sentiers ombreux, si obscurs qu'elle galopait à tâtons, je la laissais revenir à la lumière et contempler M. de Conprat. Je riais au souvenir de sa figure franche, de son bon rire, de ses dents blanches. J'aimais le baiser qu'il avait mis sur ma main, et j'éprouvais une véritable allégresse en songeant que, si j'avais suivi mon idée, j'aurais pu l'embrasser sur les deux joues. Je restais longtemps sur ces douces sensations, jusqu'à ce que j'en vinsse à me demander pourquoi mon âme passait par ces phases diverses.

Arrivée à ce point délicat, mon imagination commençait à entrer dans les ténèbres, où elle se battait avec des idées vaporeuses, tellement vaporeuses qu'en désespoir de cause j'abandonnais la partie pour penser derechef à une bouche qui m'avait plu, à des yeux qui m'avaient souri, à une expression que j'étais fermement décidée à ne jamais oublier.

Mais ces personnes bizarres, mes idées, ne me laissaient pas longtemps en repos, et je retombais peu à peu en leur pouvoir. Aussi me promenais-je dans le vague lorsque, m'avisant un jour de corroborer certaines impressions avec celles de mes héroïnes préférées, la lumière se fit sur un point capital.

Je découvris que j'étais amoureuse et que l'amour était la plus charmante chose du monde. Cette découverte me transporta de la joie la plus vive. D'abord, parce que ma vie se trouvait embellie d'un charme qui, quoique vague, n'en était pas moins réel; ensuite, parce que si j'aimais, j'étais certainement aimée. En effet, j'aimais M. de Conprat parce qu'il m'avait paru charmant, par conséquent ma vue avait dû produire le même ravage dans son cœur, car il me trouvait ravissante. Ma logique, doublée d'une inexpérience complète, n'allait pas plus loin et suffisait amplement à asseoir mes raisonnements et à me rendre heureuse.

Une découverte en amène une autre, et j'en vins à penser que la charité pouvait bien ne jouer qu'un rôle très effacé dans la sympathie que François Ier éprouvait pour les femmes en général et Anne de Pisseleu en particulier; que l'amour ne ressemblait point à l'affection, puisque j'adorais mon curé et que je ne désirais jamais l'embrasser, tandis que je ne me serais pas fait prier pour sauter au cou de Paul de Conprat; qu'il était bien ridicule de prendre un ton mystérieux et des faux-fuyants pour parler d'une chose si naturelle dans laquelle, évidemment, il n'y avait pas l'ombre de mal.

« Mais un curé, pensais-je, doit avoir sur l'amour des idées erronées et extraordinaires, car puisqu'il ne peut pas se marier, il ne peut pas aimer. Pourtant François Ier était marié, et... Je ne comprends rien à tout cela ! et il faut que je m'éclaire. »

Il y avait un tel chaos dans mes pensées que, malgré mes préventions dédaigneuses sur les appréciations de mon curé, je résolus d'entamer avec lui ce sujet scabreux.

Ce pauvre curé s'apercevait parfaitement que mon esprit était dans un grand trouble, mais il avait trop de finesse et de bon sens pour avoir l'air d'attacher de l'importance à des impressions auxquelles la provocation d'une confidence aurait pu donner un corps. Il cherchait à me distraire par tous les moyens à sa portée, et, prenant le parti de venir chaque jour au Buisson, il prolongeait la leçon indéfiniment.

# BARBEY & Cie

**Bonneterie de laine. — Articles fabriqués par la maison.**

| | | |
|---|---|---|
| *Capots.* | *Brassières.* | *Bérets.* |
| *Bacheliques.* | *Guêtres.* | *Passe-montagnes.* |
| *Châles.* | *Milaines.* | *Robettes.* |
| *Echarpes.* | *Fanchons.* | *Souliers.* |
| *Cache-nez.* | *Rigolettes.* | *Mouffles.* |
| *Jupons.* | *Pèlerines.* | *Poignets.* |

BAS ET CHAUSSETTES

**Escompte 5 % au comptant.**



## MAISON SPÉCIALE DE FABRICATION

*FONDÉE EN 1867*

COUPE PARISIENNE

**MAGASIN** grandement assorti EN **CHEMISES** confectionnées **POUR MESSIEURS** EN *coton, en fil et en flanelle.*

CHEMISES DE **Cérémonie.**

**BONNETERIE** anglaise & suisse EN **Gilets, Caleçons,** CHAUSSETTES etc.

**CHEMISES**

# JOS. REMY

sous le Grand Hôtel du Lac

**NEUCHATEL**

*confectionne sur mesure et à bref délai tous les articles rentrant dans la spécialité du*

CHEMISIER

**Réparations et Blanchissage à neuf**

Prix très modérés

CONFECTION SOIGNÉE

**Magasin** grandement assorti EN **CRAVATES** *dernière nouveauté*

**Foulards** *POCHETTES*

**GANTS**

**Mouchoirs de poche**

**BRETELLES**

**Faux-Cols. Manchettes, Epingles de Cravates, Boutons,** etc.



Tapis Smyrne noués — Tapis Axminster

*Tapis Brussel — Tapis velouté*

BEAU CHOIX, BELLES QUALITÉS

**Chez HEER-CRAMER & Cie**

Grands Magasins du MONT-BLANC

J. KUCHLÉ-BOUVIER, représentant.



Ouvrage en souscription

# LA SUISSE

géographie physique, politique, ethnographique

etc., etc.,

illustrée de plus de 200 planches. Le terme de la souscription est reporté au 15 décembre. Nous espérons que le public voudra bien nous honorer d'une souscription suffisante.

Livraison 50 c. S'adresser à l'auteur responsable Em. Perret, à Colombier.



ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

# ERNEST HESS

4, Port-Roulant, 4

NEUCHATEL

Bouquetterie moderne.

Spécialité de bouquets de noces, bals et fêtes en tous genres.

Bouquets, Couronnes et articles mortuaires.

Vannerie fine et ordinaire.

**DÉCORATION D'APPARTEMENTS**

Plantes de serre et de pleine terre.

ENTREPRISE ET ENTRETIEN de parcs et jardins à forfait ou à la journée.

**DÉPOT : Rue du Seyon.**

*Maison PANIER.*

TELEPHONE **PRIX MODÉRÉS** TELEPHONE

**EXPÉDITIONS au DEHORS**

MAISON FONDÉE EN 1872



# *POUDRETTES*

Un vigneron de Lavaux offre à vendre de belles poudrettes de un et deux ans, plant du pays et plant du Rhin. S'adresser chez Henri Meystre, voiturier, Ecluse 38, Neuchâtel.



**Excellente TOURBE** noire d'Anet. S'adr. à l'épicerie Genoud, Avenue du Premier Mars.



**Tous les mardi, jeudi & samedi** dès 11 1/2 heures

# PETITS PATÉS CHAUDS

**à 1 fr. la douzaine**

Patisserie GLUKHER-GABEREL

Albert HAENER Succr



# G. ANTOINE

Horticulteur-Fleuriste, PLAN

**Beau choix** de plantes à **fleurs** et à **feuillage.**

**Décoration** pour bals et soirées.

**Garniture** de jardinières.

**Expédition au dehors. — Téléphone.**



## Commerce de Graines

**Pour cause de décès, à remettre de suite, à Neuchâtel, un commerce de graines en pleine prospérité.**

**S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5, Neuchâtel.**



# OCCASION

Pour cause de départ, à remettre, au centre de la ville, dans le quartier le plus commerçant, un excellent commerce de tabacs et cigares. Pour toutes les offres s'adresser à **Vve Durouvenoz,** Fusterie, **Genève.** (Hc. 9335 X.)



**C'EST TOUJOURS**

**à la Boucherie**

# BERGER-HACHEN

**32, Rue des Moulins, 32**

que Mesdames les ménagères trouveront, aux prix les plus avantageux, viande de gros bétail, 1re qualité, à 60, 65 et 70 cts. le demi-kilo.

— SE RECOMMANDE —



## BOIS DE FEU A VENDRE

Le Comité administratif offre à vendre, par voie de soumission, dans la forêt des six communes, territoire de la commune de Buttes, 337 stères de bois bûché, savoir : 153 stères bûches sapin, 25 stères branches, 3 stères sapin et hêtre, 9 stères bûches hêtre, 78 stères hêtre rond et bûches, 69 stères hêtre petits rondins. Pour voir le bois, s'adresser au garde-forêt Pingeon, à Fleurier. Adresser les offres par écrit, d'ici au 30 novembre courant, au secrétaire, Ed. Favre-Barrelet, à Boveresse.

*Comité administratif.*



**Calorifères** A vendre, faute d'emploi, deux petits **calorifères irlandais,** à un prix très modéré. S'adresser au Magasin de musique, Terreaux 3.



**Cornet à piston**

*si b*, nicklé, en très bon état. S'adresser à Albert Dzierzanowski, à Colombier.



**POTAGERS** à vendre, neufs et d'occasion. Industrie



**Peau tendre et blanche**

et teint frais sont sûrement obtenus ;

**TACHES DE ROUSSEUR**

disparaissent absolument, par l'emploi journalier du

**Savon Bergmann au lait de lys**

*de la maison*

***Bergmann & Ce, à Dresde et Zurich.***

En vente, à 75 cent. le morceau : à **Neuchâtel,** pharmacies Bourgeois, Donner et Jordan ; à **Corcelles,** Weber, coiffeur ; à **Colombier,** pharmacie H. Chable.



MARQUE DÉPOSÉE RENAUDINE DIGITUS COLOR

Récompense à l'Exposition Universelle à Paris 1889.

**Médaille d'argent** à l'Exposition française à Londres

**LA RENAUDINE**

inventée et préparée par le **Dr. Renaud,** médecin,

LA MEILLEURE

**EAU DENTIFRICE ANTISEPTIQUE**

previent et arrête la carie des dents et leur donne une blancheur et un éclat incomparables.

*En vente dans toutes les pharmacies et parfumeries et au*

**Dépôt de la Renaudine à Bienne.**

Prix du flacon Frs. 2.—

Attestations des plus hautes sommités médicales.

(H. 5700 J.)



## Foin et Paille

et paille de seigle pour attacher les vignes, première qualité, vend par wagon de 5,000 à 10,000 kilos, aux prix du jour. **Hermann MEIER, Neuveville.**

**Pat. H. Stoller**

Stets scharf!

Kronentritt unmöglich.

Das einzig Praktische für glatte Fahrbahnen.

Preislisten und Zeugnisse gratis u. franco.

**Leonhardt & Co.**

**Berlin,** Schiffbauerdamm 3.


## ON DEMANDE A ACHETER

On demande à reprendre, pour Saint-Georges 1894, la suite d'une boulangerie bien achalandée. Payement au comptant. Adresser les offres à M. Paul Jeanrichard, négociant, Serre 83, Chaux-de-Fonds.

On demande à acheter d'occasion un char à bras, léger, à brecette, de la dimension 120/70 environ. Adresser les offres avec prix à la Maison des Orphelins, Evole 41, Neuchâtel.

## APPARTEMENTS A LOUER

Pour Noël, petit logement au soleil, de deux pièces, cuisine avec eau, cave et bûcher. S'adresser Chavannes no 8, au 1er étage, devant.

Pour Noël, bel appartement au rez-de-chaussée, 3 pièces et dépendances. Mme Bastardoz, Avenue du 1er Mars 24.

A louer pour le 24 juin 1894, au 3me étage, orient-midi, un appartement de 4 pièces. Prix annuel : 650 fr. S'adresser rue du Château 4, au 1er étage.

586 A louer, pour six mois, au centre du village d'Auvernier, un appartement composé de quatre chambres, cuisine, deux galetas et cave. Eau sur l'évier. Jardin. Le bureau de la Feuille indiquera.

## CHAMBRES A LOUER

A louer une belle chambre meublée, au soleil ; vue splendide. S'adr. Comba-Borel 1, 1er étage.

A louer, à deux demoiselles, chambre et pension, à 45 fr. par mois. Treille 5, 1er étage.

A louer une chambre bien meublée, avec bonne pension bourgeoise si on le désire. S'adr. rue Pourtalès 3, 2me étage.

## LOCATIONS DIVERSES

A louer, Place du Marché, un magasin, dépendances et eau. S'adresser Trésor 11, 2me étage.

## ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, tout de suite ou pour Noël, un petit magasin d'épicerie. Adresser les offres par écrit au bureau de cette Feuille, sous les initiales R. D. L. 597.

Un petit ménage soigneux et tranquille désire, pour Saint-Jean prochaine, un appartement confortable de 4 belles chambres et toutes dépendances, situé au centre de la ville. S'adresser case postale No 308, Neuchâtel.

On demande, pour Saint-Jean 1894, dans le quartier de l'Est, un logement de 8 à 10 pièces, exposé au soleil, ou deux logements sur le même étage. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis sous H. Y. 585.

On demande à louer, pour Noël ou 1er février, un appartement confortable, de 5 à 6 chambres, exposé au soleil et situé dans le bas de la ville ; une maison isolée, entourée de jardin, serait préférée. Adresser les offres par écrit à la Société Technique.

## OFFRES DE SERVICES

595 Une jeune fille de 22 ans, habituée à un service soigné, cherche, pour le 1er décembre, une place pour tout faire dans un ménage. Bonnes recommandations. Le bureau du journal indiquera.

Une jeune fille, qui parle allemand et français, cherche à se placer dans une famille pour faire le ménage. S'adresser à Mme Baumberger, rue du Coq-d'Inde 3, 1er étage.

Une jeune fille de 23 ans cherche à se placer comme cuisinière, femme de chambre ou pour tout faire dans un petit ménage. Bons certificats. Adresse : Hôtel de Tempérance, rue du Pommier.

**La famille, bureau général de placement,** rue du Château 11, offre : Une bonne cuisinière d'un certain âge et plusieurs filles pour aider au ménage et pour tout faire ; plusieurs jeunes hommes comme garçons d'office, portiers, domestiques de maison et de campagne, pour de suite et pour Noël et Nouvel-An.

Un domestique sachant traire, soigner le bétail et connaissant les travaux de la vigne et de la campagne, cherche pour tout de suite une place. Bons certificats à disposition. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Fritz Helfer, à la Jonchère.

Une jeune fille allemande, désirant se perfectionner dans la langue française, demande une place comme aide dans un ménage ou comme femme de chambre. Se contenterait d'un modeste gage si elle est assurée d'être traitée cordialement. S'adresser à Mlle Frieda Füllmann, chez Mme C. Roux, Porrentruy.

Une jeune fille de Brienz, sachant déjà le français, cherche place pour faire tout le service d'un ménage. Certificats à disposition. S'adresser à Rosa Hefti, chez Mme Eugène Herzog, rue J.-J. Lallemand 5.

594 Une jeune fille allemande de 19 ans, bien recommandée, cherche une place pour aider à faire un ménage ; elle pourrait entrer tout de suite. S'adresser au bureau d'avis.

Une fille robuste, sachant l'allemand et le français, cherche une place pour faire la cuisine et, s'il le faut, tous les travaux d'un ménage. S'adresser rue des Moulins 39, au rez-de-chaussée.

## DEMANDES DE DOMESTIQUES

600 On demande, pour tout de suite, une brave et robuste jeune fille, parlant français, pour tout faire dans un petit ménage soigné. S'adresser au bureau de la Feuille.

596 On demande, pour le 1er décembre prochain, un bon cocher-jardinier. S'adr. au bureau du journal.

On demande, pour entrer tout de suite, un jeune domestique. S'adresser à Ch$ Borel, horticulteur, à La Rosière, Parcs 52.

566 **On demande** une fille de toute moralité, pas trop jeune, connaissant les travaux de la campagne et pouvant au besoin faire un ménage. Entrée à Noël. S'adresser au bureau du journal.

588 On demande pour Noël une bonne cuisinière, bien recommandée. S'adresser au bureau du journal.

## OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

**Compositeur-typographe,** habile et sérieux, trouve **de suite** place à l'imprimerie **Wyss, à Berne.**

Un **importante maison de vins de Neuchâtel** cherche un

**Voyageur sérieux**

et actif pour visiter la Suisse allemande. Conditions avantageuses. Adresser les offres par écrit, avec références à l'appui, à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffre H. 1396 N.

Une demoiselle au-dessus de 20 ans, ayant brevet primaire, pourrait se placer au pair dans un pensionnat de Hanovre. S'adresser pour renseignements à M. F. Danckwerth, à Cortaillod.

**CAPITALISTES**

Une fabrique de montres, qui a des procédés mécaniques, cherche un directeur capable de diriger la partie commerciale et pouvant s'intéresser financièrement à l'entreprise. Avenir assuré. S'adr. sous chiffre **Q. 6452 J.,** à l'agence **Haasenstein & Vogler, à St-Imier,**

598 Un jeune homme intelligent, de 18 ans, qui parle allemand et français, cherche un emploi dans un commerce, pour Noël et Nouvel-An. Le bureau du journal indiquera.

## APPRENTISSAGES

On demande de suite une apprentie couturière pour dames. La jeune fille devra loger et se nourrir chez ses parents. S'adresser rue du Trésor 9, 3me étage.

**APPRENTI BOUCHER**

**La Boucherie sociale de Neuchâtel** demande comme apprenti un jeune homme de bonne conduite, robuste, intelligent et actif. Entrée le 2 janvier 1894. Adresser les offres d'ici à fin courant à M. B. Fallet, gérant, rue du Seyon 10, Neuchâtel.

## OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé, dans notre corridor, le 17 courant, un parapluie. Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion, chez Paul Huguenin, ébéniste, à Cormondrèche.

On a perdu en ville une petite montre métal avec chainette.— Prière de la rapporter, contre récompense, au magasin de porcelaines P. Robert-Grandpierre, Concert 4.

## AVIS DIVERS

**Salle circulaire du Collège Latin**

**Mercredi 22 novembre, à 5 h. du soir**

LA

# CHANSON POPULAIRE

Conférence donnée par

**M. E. Jaques-Dalcroze,** professeur au Conservatoire de Genève.

Origines de la chanson. — Le *lied* allemand, la *canzone* italienne, la *chanson* française, etc. — Influence des milieux sur la musique populaire. — La mélodie primitive et l'art musical au XIXe siècle.

Cartes d'entrée : fr. 2 ; pour étudiants et élèves, fr. 1.50, au magasin de musique de Mme Sandoz-Lehmann et à l'entrée de la salle.

**ANCIENS-BELLETTRIENS**

**1832** NEUCHATEL **1893**

**XVme Réunion d'Hiver**

**le mercredi 22 novembre 1893**

à 7 1/4 précises du soir.

Ordre du jour : **SOUPER**

— S'INSCRIRE AUPRÈS DU CAISSIER —

On désire remettre en vente, à la commission, un article de consommation très demandé, à des

**VOYAGEURS**

qui visitent les restaurants et magasins de comestibles, épiceries, de fromages, etc. S'adresser sous X. 5648, à l'agence de publicité de **Rodolphe Mosse, à Zurich.** (M. 11049 Z.)

**COMPTABILITÉ**

Un comptable sérieux et de toute discrétion, disposant de quelques heures dans la soirée, se chargerait de travaux de comptabilité ou autres analogues.

S'adresser pour renseignements à M. Th. Krebs, rue de l'Hôpital 4.

**ENGLISH** It is desired to exchange English for French lessons two or three evenings a week. S'adresser au bureau du journal.

**ALBERT KUPFER**

**LANDERON**

Consultations tous les jours de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

**M. et Mlle GUTHEIL, professeurs de musique,** donnent des leçons de chant, piano, violon, flûte, clarinette, cithare, solfège et accompagnement. Rue des Beaux-Arts 3.

Une dame âgée demande **pension et chambre** confortables chez des personnes chrétiennes, au prix de 60 francs par mois. S'adresser E. B. 22, poste restante, Neuchâtel.

Un jeune instituteur de la Suisse allemande cherche tout de suite pension chez un professeur ou instituteur. Offres avec indication du prix, à adresser au bureau de la Feuille, sous K. I. no 599.

Un jeune instituteur allemand, qui ne possède pas complètement les éléments du français, cherche, dans le but d'apprendre cette langue, à se placer chez un instituteur de la ville où il serait seul pensionnaire. Prière d'adresssr les offres avec prix de pension, à l'hôtel de la Croix fédérale, Neuchâtel.

**Fr. 20.000 à placer immédiatement contre hypothèque en 1er rang. S'adresser en l'Etude de MM. Eug. Borel, avocat, et Fernand Cartier, notaire,** rue du Môle 6. (O. 26 N.)

**Mme Stampfli-Röthlisberger**

**rue du Seyon no 20,** a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances, notamment sa bonne clientèle, qu'elle vient de remettre son magasin d'épicerie à **M. Grünig-Bolle.** Elle les remercie bien vivement de la confiance qui lui a été accordée et les prie de bien vouloir la reporter sur son successeur.

Comme suite à l'article qui précède, **M. Grünig-Bolle** annonce à ses amis et connaissances, qu'il reprend pour son compte le **magasin d'épicerie de Mme Stampfli-Röthlisberger.** Il s'efforcera de mériter la confiance qu'il sollicite, en fournissant des marchandises fraîches et irréprochables.

Mme Grunig-Bolle avise sa bonne clientèle que, comme par le passé, elle continue son magasin de modes. Elle profite de se recommander, ayant un joli choix pour la saison d'hiver.

**PHOTO-CLUB**

**DE NEUCHATEL**

Les personnes s'occupant ou désirant s'occuper de photographie, peuvent se procurer, à la librairie Attinger frères, le programme des conférences qui seront données au Photo-Club pendant cet hiver, ainsi que les conditions d'entrée dans la Société.

**Le Comité.**


# Des rondins de sapin à papier

sont **achetés** tous les jours et payés au meilleur prix par la

**Fabrique de Cellulose d'Attisholz**

**près Soleure, gare Luterbach.** (S. 541 Y.)

## Le docteur ALBRECHT

vaccinera chez lui jeudi, vendredi et samedi, à 2 heures.

**Une honnête famille** de **Soleure désire placer** une **jeune fille** de 14 ans dans une bonne famille, à Neuchâtel, pour qu'elle apprenne la langue; en échange, elle prendrait une jeune fille désirant apprendre la langue allemande. Adresser les offres sous chiffre **S. 545 Y.**, à **Haasenstein & Vogler, Soleure.**

# GRAND CONCERT
## A PESEUX

On nous annonce un concert d'un nouveau genre : Mlle Bloch, zithariste, de Neuchâtel, donnera dimanche 26 courant un concert de zither et de zither-archet, dans la grande salle du Collège, à Peseux.

Mlle Bloch sera accompagnée par deux élèves de première force, âgées de treize ans.

La salle n'étant pas trop grande, ces trois instruments feront un effet splendide.

## Pour tout manque d'appétit

pour mauvaise digestion, pour toute anémie, faiblesse des nerfs et du cœur, épuisement physique ou intellectuel, dans la convalescence, après des maladies fiévreuses, on fera usage **avec le plus grand succès de l'Hématogène du Dr-med. Hommel** (Hæmoglobinum depurat. sterilisat. liquid.) Goût très agréable, effet puissamment apéritif et certain. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prospectus avec des centaines d'attestations **uniquement** médicales gratis et franco. **Nicolay & Cie.** Laborat. chim. pharm., **Zurich.**

**GETTINGER & Cie**, *Centralhof*, **Zurich**
expédient franco aux particuliers : Etoffes en liquidation, suffisante
à **un habillemt de monsieur, pr fr. 7.35.** Echantillons franco.
**un habillemt de monsieur, pr fr. 2.95.** Echantillons franco.
**un habillement de garçon, pr fr. 4.95.** Echantillons franco.


## NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur postal *La Champagne*, parti le 11 novembre du Havre, est heureusement arrivé à New-York le 19 novembre. — Traversée : 8 jours, 2 heures.

**Représentants de la maison Zwilchenbart, à Bâle : Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel ; Jean AMBUHL, *cafetier*, rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds**

## NOUVELLES POLITIQUES

### Allemagne

On annonce que les négociateurs allemands ont réussi à obtenir des délégués russes d'assez importantes concessions commerciales, de telle sorte qu'une entente commerciale définitive devient de plus en plus probable. L'attitude plus conciliante des délégués russes est attribuée à des instructions envoyées sur l'ordre personnel du tsar.

### Autriche-Hongrie

On affirme que le comte Hartenau, contrairement à ce qu'on avait dit, n'a pas laissé de mémoires. Il est très probable que sa veuve permettra, pour répondre aux vœux pressants du peuple bulgare, que le corps du prince Alexandre soit déposé en terre bulgare.

Les traits du prince ont été si déformés par les souffrances terribles qu'il a endurées que l'exposition publique du corps n'a pu avoir lieu. Quatre officiers bulgares montaient la garde d'honneur auprès du cercueil. On a reçu des dépêches de condoléances de presque toutes les cours, à l'exception de celle de Russie. En revanche, divers grands personnages russes ont exprimé leurs sympathies à la veuve du prince Alexandre.

Après la bénédiction, à 3 h. 40 de l'après-midi, le convoi funèbre du prince Alexandre s'est mis en mouvement. La marche était ouverte par le général-major Szot, suivi de deux escadrons de dragons; les élèves de l'école des cadets escortaient le corbillard, derrière lequel marchait le major Lonyay, représentant l'empereur, ayant à ses côtés le représentant du prince Ferdinand.

Devant le corbillard, complètement garni de fleurs, on conduisait le cheval alezan que le prince Alexandre montait le jour de la bataille de Slivnitsa. Malgré la pluie battante, la foule était si énorme que la police a eu beaucoup de peine à maintenir l'ordre. Dans toutes les rues, les reverbères drapés de noir étaient allumés. Par ordre du bourgmestre, on a déposé le corps dans le caveau de la famille Reinighaus.

L'autopsie a établi qu'une tumeur de l'intestin a crevé en perforant la paroi intestinale et en amenant un empoisonnement du sang. La tumeur, qui était seulement de la grosseur d'une lentille, se trouvait en un point où il était impossible de pratiquer une opération. Le danger d'une perforation existait depuis des années. Trois autres tumeurs étaient complètement cicatrisées.

### Italie

A la suite du projet de fusion des cadres organiques des employés des postes avec les employés télégraphiques, ces derniers ont proclamé la grève lundi à Rome.

Les facteurs du télégraphe, faisant cause commune avec les employés, ont refusé de délivrer les dépêches à domicile, de là un certain trouble dans les affaires. Cependant, le service un moment suspendu a été repris avec l'aide d'un personnel auxiliaire de l'administration des postes et télégraphes.

Malgré les exhortations réitérées du directeur et des chefs de service, les employés télégraphistes de Rome ont refusé de reprendre leur travail. Alors le directeur a invité les grévistes à sortir, ce qu'ils n'ont fait qu'avec l'intervention de la force publique. Les télégraphistes grévistes ont été immédiatement remplacés par un personnel envoyé par le ministère. Le service des transmissions a pu ainsi être repris. Les facteurs télégraphistes de Rome ont repris leur service. Dans toutes les autres villes règne la plus complète tranquillité.

### Espagne

On mande de Paris à la *Correspondance politique* que, sur l'initiative du gouvernement espagnol, des pourparlers sont actuellement engagés entre les différentes puissances en vue d'arriver à une action commune contre les anarchistes. Il s'agirait essentiellement de mesures de police; on soumettrait à une surveillance sévère tous les individus connus comme anarchistes, et, suivant les cas, on les renverrait dans leur pays d'origine.

Cette proposition a été extrêmement bien accueillie dans les cercles gouvernementaux russes.

### Brésil

Une dépêche de Rio-de-Janeiro annonce qu'à la suite du bombardement, 300 maisons de Nictheroy sont en ruines, plusieurs centaines sont endommagées. Plusieurs centaines d'habitants ont été tués. 30,000 habitants sur 37,000 ont quitté la ville.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La police de Marseille a fait 66 visites domiciliaires; de nombreux documents anarchistes faisant appel à la violence ont été saisis; trois nouveaux anarchistes étrangers ont été arrêtés.

—L'influenza sévit avec une grande violence dans le midi de la Russie. A Odessa seulement, il y a 10,000 cas.

— La crainte des rhumes de cerveau: De même que l'année dernière, un assez grand nombre d'habitants de Wehlau, ville de la province de Prusse, se sont engagés à ne pas soulever leurs chapeaux pour saluer. L'accord se fait pour les mois d'hiver, et les membres du *Hutnichtabnehmungsverein* versent une contribution à des œuvres de bienfaisance.

## NOUVELLES SUISSES

**Zurich.** — Au printemps dernier, on a trouvé dans la Limmat un cadavre qui a été reconnu pour être celui d'un mécanicien Æberli, de Egg. Le père et les amis ont accompagné le convoi funèbre. Or, samedi dernier, Æberli est, à la stupéfaction de tous, revenu de l'étranger, où il avait séjourné.

**Schwytz.** — Il est question de raser la maison historique dite *Sust*, à Brunnen, où la tradition veut qu'ait été jurée la première alliance des Confédérés, en 1291. Placée sur le port, elle gêne la circulation des omnibus, paraît-il, ce qui suffit à la faire condamner!

**Genève.** — Par une décision très motivée, le Conseil fédéral renvoie le recours des radicaux genevois contre l'élection de M. Rutty au Conseil national auquel il appartient de vérifier les pouvoirs de ses membres. Quant à l'élection de M. Odier aux Etats, également contestée, il ne peut se prononcer avant que les instances cantonales aient été épuisées.

— MM. les conseillers d'Etat Ador et Didier et M. Ernest Ruchonnet, président de la direction du Jura-Simplon, ont signé samedi la convention relative à la gare de Genève prévue par le projet de rachat négocié avec le P.-L.-M. La convention devra être ratifiée par les organes compétents de la Compagnie. Reste encore à savoir si l'Etat français donnera son approbation à l'affaire ou s'il suivra les conseils des journaux qui l'incitent à ne pas homologuer la cession de la ligne.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

## GRAND CONSEIL

*Séance du 21 novembre.*

Présidence de M. Frédéric Soguel.

Le Conseil procède aux nominations suivantes:

*Procureur général.* Bulletins délivrés, 98; valables, 97. Est élu M. Albert Calame par 52 suffrages. Ont obtenu des voix: MM. Eug. Bonhôte 32, L. Amiet 12, divers 1.

*Juge d'instruction.* Bulletins délivrés, 100; valables, 87. M. Louis Amiet est élu par 53 suffrages. M. Meckenstock en obtient 31 et divers 3.

*Juge à la cour de cassation pénale:* M. Alphonse DuPasquier est élu par 75 voix.

*Secrétaire du Grand Conseil:* M. Gustave Renaud est désigné pour remplacer M. J. Perrenoud.

La *Commission des comptes* de 1893, nommée ensuite, se compose de MM. Ed. Vielle, Ch. Perret, A. Ferrier, Ernest Guyot, L. Lambelet-Lœwer, H. Montandon, H.-U. Nicolet, F. Girard et Emile Robert.

Le Conseil entend un rapport du Conseil d'Etat concluant à la création d'un poste de quatrième pasteur de la paroisse française de la Chaux-de-Fonds, avec un traitement de 3,000 francs.

Il vote l'inscription au tableau des traitements des fonctionnaires des trois postes nouveaux d'inspecteurs des contributions et de secrétaire-huissier de la préfecture de la Chaux-de-Fonds, avec l'indication des traitements, qui vont de 4,000 à 5,000 francs pour les deux premiers et de 2,000 à 2,800 francs pour le dernier.

Il vote également 1,546 fr. 30 pour l'augmentation du traitement des chefs de sections militaires, calculé à raison de dix centimes par tête de population, et l'inscription annuelle au budget de deux mille francs en faveur de la caisse de secours et de pensions aux veuves et orphelins de gendarmes, jusqu'à ce que la dite caisse possède quarante mille francs.

* * *

Le *budget* est mis en discussion. Les dépenses sont votées sans changements jusqu'au chapitre IV, où l'amendement apporté par la commission — 125 fr. d'augmentation au traitement du second secrétaire au département militaire, qui occupe ce poste depuis dix-huit ans, — se heurte à l'opposition conditionnelle du chef du département et de M. A. Bourquin, qui demandent aussi une augmentation pour le premier secrétaire, qui a quatorze années de service. — La question est renvoyée au lendemain.

Le second amendement, chap. V, *Travaux publics*, porte de 8,000 à 20,000 francs la somme budgetée pour l'enlèvement des neiges. Pour établir ce chiffre, auquel se rallie le chef du département, la commission a pris comme base la moyenne des dix dernières années, et c'est son avis qui prévaut après une discussion qui, paraît-il, se renouvelle tous les ans. — La saison y prête, d'ailleurs.

La somme affectée à la *Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et de l'agriculture* donne lieu à un incident.

M. *Schaad* demande qu'on réduise les 8000 francs portés au budget à 6000 fr., somme qui lui paraît suffisante pour les services que rend cette Chambre, dont le secrétaire est en outre à la tête d'un journal (*La Fédération horlogère*).

M. *Comtesse* prie le Grand Conseil de laisser les choses ainsi pendant un exercice encore, pour qu'il soit possible de se rendre compte des services rendus et des développements dont l'institution est susceptible. Il est surpris de voir le côté d'où part la critique, car la Chambre cantonale est un instrument destiné à tous, aux ouvriers tout spécialement qui peuvent lui demander des études sur les intérêts industriels, s'ils trouvent que le secrétaire de la Chambre n'a pas assez à faire. Quant au journal que celui-ci rédige, c'est un organe qu'on avait avantage à ne pas laisser tomber, puisqu'il s'occupe avant tout d'horlogerie et que le Conseil fédéral y a abonné tous nos consuls.

M. *Gallet* a pu, comme président de la commission de la Chambre cantonale, se rendre compte des services rendus et, quoique bien jeune encore, elle en a rendu en apaisant un conflit sur une question de salaires entre un fabricant et ses ouvriers, en veillant à la qualité des produits horlogers exposés à Chicago. Elle travaille à grouper nos intérêts, ce dont nous avons besoin maintenant surtout, et son secrétaire doit être l'homme capable, au courant du mouvement commercial et industriel, qu'il est. Il a apporté un journal chez nous? tant mieux plutôt que tant pis!

M. *Calame Colin* appuie cette manière de voir et, tout en louant les connaissances du secrétaire, il insiste pour que, loin de restreindre les moyens d'action de la Chambre, on s'attache au contraire à développer ce rouage utile.

M. *Amiet* explique que le groupe ouvrier a soulevé l'incident ensuite d'un bruit d'après lequel la fonction de secrétaire de la Chambre cantonale était une sinécure. Les explications données feront se rallier l'orateur au chiffre actuel, mais il se demande jusqu'à quel point M. Huguenin, journaliste, qui a faussement imputé des propos anarchistes à M. Robert-Wælti, peut avoir le manque de parti pris et le calme nécessaires à son poste de secrétaire de la Chambre.

M. *Biolley* appuie la diminution proposée par M. Schaad, car il ne voit pas de services rendus. On parle de conflits apaisés, mais les conflits s'apaisaient avant l'existence de la Chambre. Que celle-ci soit un instrument, comme l'a dit M. Comtesse, il n'y a pas de doute; mais ce n'est pas entre les mains des ouvriers qu'il se trouve. M. Biolley serait fâché si la Chambre disparaissait avant d'avoir donné sa mesure; mais il trouve trop élevé le chiffre de 8,000 francs et refuse de reconnaître du tact au secrétaire.

M. *Schaad* relève ce dernier point et affirme que les ouvriers ont à se plaindre du secrétaire.

M. *Comtesse*. On fait le procès à une institution — à cause d'un homme qui ne plaît pas à M. Biolley et à ses amis. On ne peut pas toujours plaire à tout le monde... M. Biolley doit le savoir mieux que personne. La *Fédération horlogère* est avant tout un organe industriel et commercial; si pour une fois elle a prêté des propos exagérés à M. Robert-Wælti, on ne saurait poser ce dernier en modèle de modération: rappelez-vous le terrifiant tableau qu'il a tracé en plein Grand Conseil de la Chaux-de-Fonds, où il semblait, à l'entendre, que les manœuvres abortives étaient une pratique courante au sein de la population ouvrière. L'enquête à laquelle j'ai dû me livrer a prouvé qu'il n'en était rien.

La vérité, dans le cas qui nous occupe en ce moment, c'est qu'il y a deux méthodes: celle de la patience, qui conduit à des résultats positifs et qui est la nôtre, — et celle de l'impatience, celle de M. Biolley, qui veut tout bouleverser. (*S'adressant au groupe ouvrier*): Vous dites que le secrétariat de la Chambre cantonale est une sinécure, que ne lui donnez-vous des aliments! Oui, c'est un instrument; il est dans vos mains comme dans celles de tous; et si vous ne le comprenez pas ainsi, si vous travaillez à le discréditer, je dis que vous êtes les ennemis de notre industrie! (*Bravos prolongés dans l'enceinte.*)

M. *Robert-Wælti* regrette qu'on n'ait pas poursuivi l'enquête à la Chaux-de-Fonds. Il a d'ailleurs entendu parler en termes généraux, mais il maintient qu'on n'est pas plus heureux qu'ailleurs à la Chaux-de-Fonds et, comme exemple, il dit qu'on ne voit plus chez nous des familles comptant douze enfants. (*Hilarité.*)

M. *Biolley* reprend la parole pour dire qu'il est devenu de mode de représenter son groupe comme des gens haineux, envieux et violents, — et il proteste... violemment. Sans doute, on ne peut plaire à chacun, et M. Comtesse, qui réussit tant à plaire, doit le savoir aussi. Tandis que le groupe ouvrier recherche la justice, on est constamment injuste à son égard. (*M. Biolley est applaudi par ses amis.*)

L'incident est clos.

La discussion du budget continue par les dépenses du département de l'agriculture. M. Albin Perret demande si des subventions aux agriculteurs sont comprises dans le budget de 1894. — Sur la demande du rapporteur, M. E. Guyot, la question est renvoyée au lendemain, vu l'heure avancée et le débat étendu auquel elle donnera probablement naissance.

La séance est levée à 2 h. 10.

**Gymnastique.** — L'Union des Sociétés de gymnastique de France vient d'inviter la Société cantonale neuchâteloise de gymnastique à assister à la vingtième fête fédérale française de gymnastique qui sera célébrée à Lyon les 13 et 14 mai 1894.

Le programme de cette fête comportera, spécialement à l'intention des gymnastes suisses, un concours de sections, un concours individuel et, le cas échéant, un concours de sociétés cantonales. Les jeux nationaux pourront y être produits et les concours des gymnastes suisses seront jugés par un jury pris parmi les notabilités de la gymnastique suisse.

**Locle.** — Dimanche, on a arrêté un individu habitant aux environs du Locle et qui serait compromis dans un vol de sucre et cacao, commis, il y a quelques semaines, à la fabrique de chocolat Klaus.

## CHRONIQUE LOCALE

**Conférence.** — Nous rappelons que M. Jaques-Dalcroze se fera entendre ce soir. Le sujet choisi autant que la personnalité du conférencier, assurent à celui-ci un auditoire nombreux.

**Théâtre.** — C'est hier soir, à la représentation de *Boccace*, que nous avons pu apprécier l'excellente composition de la troupe que M. Martin a su réunir. En effet, la pièce, au contraire de la plupart de celles qu'on fait maintenant, n'est pas écrite pour un ou deux artistes seulement; nous n'en voulons pour preuve que les ressources de rôles comme ceux d'*Orlando*, auquel M. Martin a donné tout le ridicule voulu; de *Pandolfo*, où M. Gontier a fait pouffer la salle par ses seuls jeux de physionomie, très étudiés; de *Lélio*, joliment enlevé par M. Tellier, de *Quiquibio*; et pour les dames, de *Boccace*, de *Béatrice* et *Frisca*, qui ont fait applaudir tour à tour Mmes Martin, Raffit et de Morange. Quant aux débutants annoncés, nous ne pensons pas que M. Moyran (*Tromboli*) fasse oublier la bonne méthode de chant de M. Marchand, mais il joue beaucoup mieux que ce dernier; le rôle de *Péronnelle* a été tenu savamment par Mme Herbel, en qui l'on reconnaît une artiste qui travaille et qui réussit. Au reste, chaque acteur a droit à des éloges, puisque chacun a contribué à donner le relief voulu à cette pièce déjà si jolie, grâce à la musique de Suppé, si pleine de mélodie, que le nombreux public d'hier écoutait avec un plaisir évident.

Mercredi prochain, on donnera *Mignon* dans des conditions sur lesquelles nous aurons à revenir.

## DERNIÈRES NOUVELLES

**Paris,** 21 novembre.

A la Chambre, M. Dupuy monte à la tribune et lit la déclaration ministérielle.

« Il n'admettra pas comme alliés politiques ceux qui ne respectent pas la propriété privée et la liberté du travail, il répudiera toute doctrine socialiste, réprimera énergiquement toute tentative d'agitation et de désordre, surtout provenant d'internationalistes; il ne touchera pas aux lois scolaires et militaires, il les complétera par des lois sociales inspirées par les principes de solidarité et d'humanité. »

Il termine en faisant appel à l'union des républicains démocrates, à tous les hommes de bonne volonté, et mettant la Chambre en demeure de se prononcer sur la retraite ou le maintien du cabinet.

M. Jaurès interpelle, disant que la déclaration du gouvernement est une déclaration de guerre au socialisme; il dépose un ordre du jour de blâme contre M. Dupuy.

Par 264 voix contre 241, on renvoie la suite de l'interpellation à jeudi. La séance est levée.

**Rome,** 21 novembre.

Par suite des pluies de ces jours derniers, on signale sur plusieurs points de l'Italie des inondations assez considérables. Dans les propriétés du roi, entre Pise et Livourne, les eaux recouvrent le sol sur une étendue de soixante kilomètres carrés.

## CAUSERIE FINANCIÈRE

Pressé par la nécessité, le gouvernement italien vient, comme on sait, de décider par décret que le payement des droits de douane aurait lieu désormais, soit en monnaie d'or ou d'argent de l'Union latine, soit en certificats délivrés par les banques d'émission du pays, contre des billets italiens calculés, non pas au pair, mais au cours du change, légèrement amendé, des changes sur l'extérieur.

Il est permis de se demander si la législation italienne permet au gouvernement de prendre, par simple décret, une mesure tendante à dépouiller partiellement la monnaie de papier de son cours légal. Pour notre part, nous n'hésiterions pas à répondre négativement à cette objection légale, par la raison que si le cours forcé existe en fait en Italie, il n'y existe point en droit, et qu'en conséquence, la clause légale qui autorise tout porteur de billet de banque italien à en exiger le remboursement en métal, subsiste toujours.

Il n'appartient donc pas au département des douanes italiennes de traiter, de sa propre autorité, le billet italien comme du papier monnaie à cours forcé, et, moins encore, de soumettre aux fluctuations du change les droits d'importation qui découlent des traités de commerce avec l'Italie. Un pareil décret devrait, en tout cas, rentrer dans les attributions du pouvoir législatif, sans préjudice d'ailleurs du régime sous lequel ont été conclus les traités précités — régime qui permet aux étrangers aussi bien qu'aux indigènes, de payer en billets italiens les droits de douane.

Que les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche, pour des motifs purement politiques, paraissent assez disposés — malgré l'élévation des droits qui résultera de l'application de ce décret d'occasion — à ne pas contrarier l'Etat italien dans le choix des moyens auquel il recourt pour se procurer des ressources plus abondantes, nous n'avons pas à apprécier ici cette résignation. C'est après tout affaire de leurs nationaux, que de se défendre contre cette politique. Mais, que la Suisse, qui n'a pas les mêmes raisons de soutenir le crédit financier de l'Etat voisin, jette les hauts cris de cette violation du traité de commerce Italo-Suisse, nous aurions plutôt raison de nous étonner du contraire.

Nous espérons donc, nous comptons même que le Conseil fédéral, qui possède des bases de réclamation aussi sérieuses, saura faire entendre à Rome de promptes et énergiques protestations, et déférer, au besoin, la question à un tribunal arbitral, suivant l'article 14 du traité de commerce.

La Rente italienne s'est relevée à Paris jusqu'à 81.25. La modicité des taux de report paraît avoir été le facteur principal de ce progrès vers le mieux, dû principalement aux rachats de vendeurs qui s'étaient précipités légion sur un fonds susceptible de saccades aussi vives, en se figurant que la dépréciation n'allait plus avoir de limite. Aussi, la reprise est-elle bien l'œuvre de la spéculation, car, à part la satisfaction donnée à l'Italie par la conférence monétaire tenue à Paris — satisfaction qui doit encore être soumise aux parlements respectifs — aucune amélioration intrinsèque n'apparaît encore dans la situation financière intérieure. Cependant, comme l'éventualité d'une forte réduction des dépenses militaires est sérieusement agitée dans plusieurs journaux de la péninsule, nous pourrions bien assister à un enlèvement prochain si éphémère qu'il dût être, de ce fonds d'Etat. Le mot d'ordre des meneurs est qu'on a trop baissé, et ce mot d'ordre est colporté de bouche en bouche.

Pour les mêmes raisons spéculatives, la Rente extérieure d'Espagne a rebondi jusqu'à 61.50. La résistance à la baisse se montre très sérieuse dans ce compartiment, qui est protégé par un parti fort puissant, et de plus, fort entreprenant.

En thèse générale, l'on peut admettre que l'effort qui s'est fait à Paris pour réveiller le marché de son sommeil de plomb, est essentiellement dû à la préparation de la conversion du 4 ½ % Français, dont le ministre des Finances se propose, assure-t-on, de présenter le projet, la semaine prochaine, à la Chambre. Une pareille opération ne se pourrait entreprendre avec chance de succès au milieu d'une place désemparée. Il était donc indispensable d'en relever le moral. Ajoutons que l'effort n'a pas été difficile à accomplir, et que les bonnes valeurs de placement que nous considérions comme arrivées à de bons prix d'achat, se sont presque toutes réjouies d'un vif réveil en hausse, trop vif peut-être pour être continué sur ce pas accéléré, sans d'inévitables retours.

*Mardi matin.* L'ensemble des nouvelles boursières peut être favorablement commenté. La qualité des intervenants intimide les vendeurs. Souhaitons seulement qu'il ne survienne aucun *coup de théâtre*, aucun de ces événements inopinés susceptibles de mettre une fois de plus à néant les excellentes dispositions qui prévalent à cette heure.

Le 20/21 novembre 1893. A. N.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie